

INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES

Kobo Writing Life (ci-après « Titulaire »), en tant que responsable du traitement des données personnelles, vous informe, sur la base du règlement de l'UE no. 2016/679 (ci-après, « RGDP ») art. 13 et 14, que vos données personnelles seront traitées de la manière et aux fins suivantes :

1. OBJET DU TRAITEMENT

Le titulaire du traitement traite **les données personnelles** dans le but d'identifier les informations (par ex. nom, prénom, raison sociale, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, coordonnées bancaires et de paiement - nommées « données personnelles » ou même « données ») communiquées à l'occasion du concours de nouvelles Quais du Polar/Kobob y Fnac 2020, organisé par Kobo Writing Life en collaboration avec FNAC et la revue Alibi. art 4, point 1, RGDP. Les données sont traitées conformément aux principes de légalité, équité, exactitude, proportionnalité, nécessité, exhaustivité et sécurité, ainsi que des autres obligations légales applicables. Article 4, point 2 du RGDP.

Objectif du traitement des données

Le traitement de vos données se fera de manière informatisée, dans le seul but de vous permettre de participer et de valider votre inscription au concours de nouvelles Quais du Polar / Kobo by Fnac 2020 organisé par Kobo Writing Life.

a) Objectifs du traitement, art. 6 lettres b), f) RGDP

Conclure des contrats pour les services de l'organisateur, afin de permettre aux intéressés d'utiliser les services fournis par le titulaire :

- Respect des obligations contractuelles légales et fiscales découlant de la participation au concours de nouvelles Quais du Polar / Kobo by Fnac 2020 organisé par Kobo Writing Life, également en collaboration avec des partenaires tiers.
- Respect des obligations prévues par la loi, par un règlement, par la législation ou par une ordonnance de l'Autorité (comme par ex. en matière de lutte contre le blanchiment d'argent)

b) planification et gestion de l'organisation du concours ;

c) Aux fins de marketing suivantes, sous réserve de votre consentement plein et entier, (articles 23 et 130 du Code de protection de la vie privée, art. 7 RGDP) :

- Marketing direct : envoi d'e-mail, courrier et / ou par sms et / ou par téléphone, newsletters, communications commerciales et / ou matériel publicitaire pour promouvoir des produits et recueillir des opinions de satisfaction sur la qualité des services proposés par le propriétaire, **sur la base de l'intérêt légitime** du titulaire du traitement à poursuivre son objectif social art 6 paragraphe 1 point f.
- Profilage : il est précisé que l'activité de profilage est pertinente dans le cadre de la protection de la vie privée uniquement si elle concerne des personnes physiques ou s'il s'agit d'entreprises individuelles ou de sociétés de personnes. Ce profilage utilise les données fournies par la partie intéressée au moment de l'enregistrement ou ultérieurement, et permet donc de planifier des actions de marketing direct et / ou des promotions commerciales destinées aux participants du concours de nouvelles Quais du Polar / Kobo by Fnac 2020, et de mieux comprendre les préférences de consommation, les tendances par zones

géographiques et par produits, sur une base statistique. Le profilage inclut toute forme de traitement automatisé de données personnelles afin d'évaluer des comportements et des intérêts personnels. Liste d'exemples non-exhaustive : préférences, centre d'intérêts, situation économique, comportements, etc. art. 4 du RGDP.

2. MODALITES DE TRAITEMENT DES DONNEES

Le traitement de vos données personnelles est effectué au moyen des opérations indiquées à l'art. 4 n. 2) RGDP et plus précisément : collecte, enregistrement, organisation, stockage, consultation, traitement, modification, sélection, extraction, comparaison, utilisation, interconnexion, blocage, communication, annulation et destruction de données. Vos données personnelles sont soumises à un traitement papier et/ou électronique et / ou automatisé.

a) Durée du traitement

Le titulaire du traitement des données traitera les données à caractère personnel pendant le temps nécessaire à la réalisation des objectifs précités et, dans tous les cas, au maximum 10 ans à compter de la fin du concours pour les besoins de l'organisateur et deux ans à compter de la collecte des données à des fins de marketing.

b) Accès aux données

Vos données pourront être rendues accessibles aux fins mentionnées dans les articles 1.A) et 1.B) et 1C). — aux employés et collaborateurs du « propriétaire », en leur qualité de responsables et / ou de responsables internes du traitement et / ou des administrateurs système;

3. COMMUNICATION DES DONNÉES

Pour les besoins 1a) et 1b), les données pourront être communiquées par Kobo Writing Life aux : fournisseurs du service de gestion et de maintenance des systèmes d'information, des sites Web et des bases de données de Kobo Writing Life, aux entreprises chargées des services nécessaires à la réalisation du projet, à l'organisation et à la gestion du concours littéraire, aux consultants traitant les données en tant que gestionnaires externes.

Pour les besoins 1c), les données pourront être communiquées à : des entreprises en charge de l'analyse marketing, agences de publicité, agences de communication, éditeurs numériques et papiers produisant du matériel publicitaire ou promotionnel, entreprises de marketing en ligne, etc. Ces tiers traiteront les données en tant que gestionnaires externes conformément aux directives énoncées par Kobo Writing Life et sous la supervision de Kobo Writing Life.

4. TRANSFERTS DE DONNEES ET STOCKAGE

Les données personnelles sont stockées sur des serveurs situés dans l'Union européenne. Dans tous les cas, il est entendu que le responsable du traitement des données aura le droit, le cas échéant, de déplacer les serveurs même en dehors de l'UE. Dans ce cas, le responsable du traitement des données veille à ce que le transfert de données hors UE (dans ce cas le Canada) se déroule conformément aux dispositions légales applicables, sous réserve de la stipulation des clauses contractuelles « type » fournies par la Commission européenne et à la suite de la Décision d'Adéquation sur le niveau de protection des données par la Commission européenne elle-même.

5. NATURE DE LA CONTRIBUTION ET DU REFUS DE DONNEES

L'envoi de données aux fins visées à l'art. 1.a) fonde sa base juridique sur la nécessité pour Kobo de réaliser et d'exécuter toutes les actions fonctionnelles liées à l'exécution correcte et complète des engagements pris et des obligations juridiques connexes. Par conséquent, ce traitement ne nécessite aucun consentement préalable de la partie intéressée. Art 6 RGPD, qui est également libre de ne pas communiquer ses données à Kobo, qui, dans ce cas, ne peut pas fournir les services et le service demandé par la partie intéressée (participation au concours et services connexes). La communication des données aux fins visées à l'article 1B établit son fondement juridique sur la nécessité d'organiser de manière réglementaire le concours littéraire, ainsi que de planifier et de gérer toutes les activités permettant à la partie intéressée de bénéficier des services offerts par Kobo Writing Life dans le but de participer au concours littéraire. De ce fait, le traitement ne nécessite pas le consentement préalable de la partie intéressée (Article 6 du RPDG), qui est également libre de ne pas fournir les données. Cependant, dans le cas où elle refuse de communiquer ses données personnelles, la partie intéressée ne pourra pas participer au concours.

La communication des données aux fins visées à la lettre 1.c) est facultative. L'intéressé peut donc décider de ne pas donner de données ou de refuser ultérieurement la possibilité de traiter des données déjà fournies. Son consentement est donc libre, facultatif et toujours révocable : dans ce cas, il ne recevra pas de lettres d'information, de communications commerciales ou de matériel publicitaire aux services offerts par le propriétaire. Cependant, vous continuerez à avoir droit aux services mentionnés à l'art. 1.a), 1b)

6. DROITS DE LA PARTIE INTÉRESSÉE

En votre qualité de partie intéressée, vous disposez des droits énoncés dans les articles 15 à 21 du RGDP et précisément des droits de :

A - Obtenir la confirmation de l'existence ou non de données à caractère personnel vous concernant, même si elles ne sont pas encore enregistrées, et leur communication sous une forme intelligible ;

B - Obtenir des renseignements sur :

- a) l'origine des données personnelles ;
- b) les finalités et les méthodes du traitement ;
- c) la logique appliquée en cas de traitement effectué à l'aide d'outils électroniques ;
- d) les détails d'identification du propriétaire, des gérants et du représentant désigné conformément à l'art. 5, alinéa 2 du code de la vie privée et art. 3, paragraphe 1, RGDP ;
- e) les sujets ou catégories de sujets auxquels les données à caractère personnel peuvent être communiquées ou qui peuvent en prendre connaissance en leur qualité de représentant désigné sur le territoire de l'État, de dirigeants ou d'agents ;

C - Obtenir :

- a) la mise à jour, la rectification ou, le cas échéant, l'intégration des données ;
- b) la modification sous forme anonyme ou le blocage de données traitées en cas de violation de la loi, y compris celles dont la conservation n'est pas nécessaire au regard des finalités pour lesquelles les données ont été collectées ou ultérieurement traitées ;
- c) l'annulation de données, si a) des données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités qui ont été collectées ou autrement traitées, b) la partie intéressée révoque le consentement sur lequel a été établi le traitement et qu'il n'existe aucune autre

base légale pour le traitement lui-même; c) la partie intéressée s'oppose au traitement, et il n'existe aucun motif légitime de procéder au traitement, ou s'oppose au traitement effectué concernant le marketing direct (y compris le profilage fonctionnel pour un tel marketing direct); d) les données personnelles ont été illégalement; e) les données à caractère personnel doivent être supprimées pour remplir une obligation légale découlant du droit de l'Union et de l'État membre auquel est soumis le titulaire du traitement.

d) la limitation du traitement, quand; a) la partie intéressée conteste l'exactitude des données personnelles; b) le traitement est illégal et l'intéressé s'oppose à la suppression de données à caractère personnel et demande plutôt que son utilisation soit limitée; c) bien que le titulaire n'en ait plus besoin dans le cadre du traitement relatif au concours, les données à caractère personnel sont nécessaires pour que la personne concernée puisse constater, exercer ou défendre un droit devant un tribunal; d) la partie intéressée s'oppose au traitement effectué à des fins de marketing direct, en attente de vérification à cet égard de la prédominance de la légitimité des motifs du titulaire du traitement par rapport à ceux de la partie intéressée.

e) l'attestation que les opérations visées aux points 1 a) et b) et c) ont été portées à la connaissance, notamment en ce qui concerne leur contenu, de ceux à qui les données ont été communiquées ou diffusées, sauf dans le cas où une telle mise en œuvre s'avère impossible ou implique l'utilisation de moyens manifestement disproportionnés par rapport au droit protégé.

f) si les données à caractère personnel sont transférées à un pays tiers ou à une organisation internationale, la personne concernée a le droit d'être informée de l'existence de garanties en conséquence concernant la protection des données.

g) obtenir du responsable du traitement, sur demande, la communication des destinataires tiers auxquels les données à caractère personnel ont été transmises.

h) obtenir du responsable du traitement, dans un format structuré, communément utilisé et lisible par un dispositif automatique, les données à caractère personnel le concernant, afin que la personne concernée puisse les transmettre à un autre responsable du traitement. (portabilité des données). art. 20 RGDP, l'exercice de la portabilité des données est soumis au droit de rétractation décrit ci-dessus.

D - S'OPPOSER

- en tout ou en partie, pour des raisons légitimes, au traitement de données à caractère personnel vous concernant, même si elles sont pertinentes par rapport au but de la collecte;

- au traitement de données à caractère personnel vous concernant à des fins d'envoi de matériel publicitaire ou de vente directe ou pour la réalisation d'études de marché ou de communications commerciales, par le biais de systèmes d'appels automatisés sans l'intervention d'un opérateur au moyens de mail et / ou par le biais de méthodes de marketing traditionnelles par téléphone et / ou courrier postal.

Il convient de noter que le **droit d'opposition** de la partie intéressée à des fins de marketing direct, au moyen de méthodes automatisées, s'étend aux méthodes traditionnelles et que, dans tous les cas, la partie intéressée a la possibilité d'exercer le droit d'opposition même partiellement. Par conséquent, la partie intéressée peut décider de ne recevoir que des communications via les méthodes traditionnelles de help@kobo.com ou uniquement des communications automatisées, ou aucun des deux types de communication. Le cas échéant, il bénéficie également des droits visés aux articles 16-21 du RPDG (droit de rectification, droit

d'être oublié, droit de limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit d'opposition), ainsi que du droit de porter plainte auprès de l'autorité garante.

7. MÉTHODE D'UTILISATION DES DROITS - TITULAIRE ET RESPONSABLES

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : help@kobo.com.

Le titulaire du traitement des données est Kobo Writing Life.

Le responsable de données est : privacy@kobo.com - art 28 RGDP

La liste mise à jour des responsables et des chargés de données est conservée au siège social du titulaire de données : siège social situé au 135 Liberty Street. Suite 101 Toronto ON M6K 1A7.

Il est possible de demander une liste des copropriétaires, des propriétaires autonomes des responsables et des employés en charges des données.